

-000-

ARRONDISSEMENT D'ARRAS

-000-

CANTON
DE ST-POL-SUR-TERNOISE

OBJET:

RÉUNION A HUIS-CLOS

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 JUILLET 2020

L'An deux Mil vingt, les vingt juillet à dix-neuf heures, le Conseil municipal de la Ville de Frévent sur convocation en date du dix juillet deux mil vingt étant assemblé en session ordinaire à la Salle Casino de ses séances après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Jean-François THÉRET, maire.

ETAIENT PRESENTS:

MM. Johann DELARCHE, Christine LEGUILLETTE, Tony RAMON -Christine CHABÉ, Solweig OBIN, Jacky LEBOUGRE Christine BAISEZ, Patrick DELEU, Brigitte EVRARD, , Gaëlle LAGACHE, Eric AUGUET, Martine KIWIOR, Bryan LEROY (arrivé à 19h20), Valérie LEBOUGRE, Daniel DUBOURDIEU- Nicole LAGACHE -Adrien LEFEBVRE -Katia LEFBEVRE - Claude ROUGEGREZ (arrivé à 19h30) - Franck MAAS - Mélanie DEMAZURE - Gérald RAMPON - Isabelle LIBESSART - Ludovic DUVAL - Ginette BEUGNET

ETAIT ABSENTE EXCUSEE :

M^{me} Stéphanie HEMERY représentée par Monsieur Franck MAAS.

Il a été procédé, conformément à l'article 53 de la loi du 05 AVRIL 1884, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil : M^{me} Valérie LEBOUGRE ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

RÉUNION A HUIS-CLOS

L'article L.2121-18 du Code Général des Collectivités Territoriales dispose :

« Les séances des conseils municipaux sont publiques.

Néanmoins, sur la demande de trois membres ou du maire, le conseil municipal peut décider, sans débat, à la majorité absolue des membres présents ou représentés, qu'il se réunit à huis-clos ».

Au regard de la crise sanitaire actuelle et des recommandations gouvernementales visant à limiter la propagation du coronavirus COVIS-19, il est

 Décidé par 19 voix POUR et 6 voix CONTRE (M. MAAS Franck, Mme DEMAZURE Mélanie, M. Gérald RAMPON, Mme Isabelle LIBESSART, M. Ludovic DUVAL) que la séance du conseil se tienne à huis-clos.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Extrait certifié conforme et transmis à Monsieur le Préfet du PAS-DE-CALAIS

le 2 3 JUIL, 2020

LE MAIRE.



VILLE DE I

Envoyé en préfecture le 23/07/2020

Reçu en préfecture le 23/07/2020

Affiché le

ID: 062-216203612-20200723-2020_07_20_6-DE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 JUILLET 2020

DÉPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS

-000-

ARRONDISSEMENT D'ARRAS

-000-

CANTON
DE ST-POL-SUR-TERNOISE

L'An deux Mil vingt, les vingt juillet à dix-neuf heures, le Conseil municipal de la Ville de Frévent sur convocation en date du dix juillet deux mil vingt étant assemblé en session ordinaire à la Salle Casino de ses séances après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Jean-François THÉRET, maire.

ETAIENT PRESENTS:

MM. Johann DELARCHE, Christine LEGUILLETTE, Tony RAMON - Christine CHABÉ, Solweig OBIN, Jacky LEBOUGRE Christine BAISEZ, Patrick DELEU, Brigitte EVRARD, , Gaëlle LAGACHE, Eric AUGUET, Martine KIWIOR, Bryan LEROY (arrivé à 19h20), Valérie LEBOUGRE, Daniel DUBOURDIEU- Nicole LAGACHE - Adrien LEFEBVRE - Katia LEFBEVRE - Claude ROUGEGREZ (arrivé à 19h30) - Franck MAAS - Mélanie DEMAZURE - Gérald RAMPON - Isabelle LIBESSART - Ludovic DUVAL - Ginette BEUGNET

ETAIT ABSENTE EXCUSEE:

M^{me} Stéphanie HEMERY représentée par Monsieur Franck MAAS.

Il a été procédé, conformément à l'article 53 de la loi du 05 AVRIL 1884, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil : M^{me} Valérie LEBOUGRE ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

OBJET:

DESIGNATION DES DELEGUES APPELES A SIEGER AU SEIN DU COMITE NATIONAL D'ACTION SOCIALE (C.N.A.S.)

<u>DESIGNATION DES DELEGUES APPELES A SIEGER AU SEIN DU COMITE NATIONAL</u> <u>D'ACTION SOCIALE (C.N.A.S)</u>

VU le renouvellement des Conseils municipaux du 04 Juillet 2020,

CONSIDERANT qu'il y a lieu de nommer de nouveaux représentants pour siéger au sein du Comité National d'Action Sociale,

LE CONSEIL MUNICIPAL.

Après vote à main levée,

DECIDE à l'unanimité :

de nommer pour siéger au sein du C.N.A.S. :

Mme Christine CHABÉ

☑ Membre suppléant

Mme Martine KIWIOR

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Extrait certifié conforme et transmis A Monsieur le Préfet du Pas-de-Calais

Le 23 JUIL, 2020

Reçu en préfecture le 23/07/2020

Affiché le

ID: 062-216203612-20200723-2020_07_20_4-DE



DÉPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS

-000-

ARRONDISSEMENT D'ARRAS

-000-

CANTON DE ST-POL-SUR-TERNOISE

OBJET:

DESIGNATION DES
DELEGUES APPELES A
SIEGER AU SEIN DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION DE
L'HARMONIE MUNICIPALE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 JUILLET 2020

L'An deux Mil vingt, les vingt juillet à dix-neuf heures, le Conseil municipal de la Ville de Frévent sur convocation en date du dix juillet deux mil vingt étant assemblé en session ordinaire à la Salle Casino de ses séances après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Jean-François THÉRET, maire.

ETAIENT PRESENTS .

MM. Johann DELARCHE, Christine LEGUILLETTE, Tony RAMON -Christine CHABÉ, Solweig OBIN, Jacky LEBOUGRE Christine BAISEZ, Patrick DELEU, Brigitte EVRARD, , Gaëlle LAGACHE, Eric AUGUET, Martine KIWIOR, Bryan LEROY (arrivé à 19h20), Valérie LEBOUGRE, Daniel DUBOURDIEU- Nicole LAGACHE -Adrien LEFEBVRE -Katia LEFBEVRE - Claude ROUGEGREZ (arrivé à 19h30) - Franck MAAS - Mélanie DEMAZURE - Gérald RAMPON - Isabelle LIBESSART - Ludovic DUVAL - Ginette BEUGNET

ETAIT ABSENTE EXCUSEE:

M^{me} Stéphanie HEMERY représentée par Monsieur Franck MAAS.

Il a été procédé, conformément à l'article 53 de la loi du 05 AVRIL 1884, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil : M^{me} Valérie LEBOUGRE ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

<u>DESIGNATION DES DELEGUES APPELES A SIEGER AU SEIN DU CONSEIL</u> D'ADMINISTRATION DE L'HARMONIE MUNICIPALE

VU le renouvellement des Conseils municipaux du 04 Juillet 2020,

CONSIDERANT qu'il y a lieu de désigner 2 délégués pour siéger au Conseil d'Administration de l'Harmonie municipale,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après vote à main levée.

DECIDE à l'unanimité :

 de désigner comme suit les délégués au Conseil d'Administration de l'Harmonie municipale

☑ M. Johann DELARCHE☑ Mme Christine LÉGUILLETTE

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Extrait certifié conforme et transmis A Monsieur le Préfet du Pas-de-Calais

Le 23 JUIL. 2020

Envoyé en préfecture le 23/07/2020

Reçu en préfecture le 23/07/2020

Affiché le

ID: 062-216203612-20200723-2020 07 20 5-DE



DÉPARTEMENT **DU PAS-DE-CALAIS**

-000-

ARRONDISSEMENT D'ARRAS

-0Oo-

CANTON **DE ST-POL-SUR-TERNOISE**

L'An deux Mil vingt, les vingt juillet à dix-neuf heures, le Conseil municipal de la Ville de Frévent sur convocation en date du dix juillet deux mil vingt étant assemblé en session ordinaire à la Salle Casino de ses séances après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Jean-François THÉRET, maire.

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 20 JUILLET 2020

ETAIENT PRESENTS:

MM. Johann DELARCHE, Christine LEGUILLETTE, Tony RAMON -Christine CHABÉ, Solweig OBIN, Jacky LEBOUGRE Christine BAISEZ, Patrick DELEU, Brigitte EVRARD, , Gaëlle LAGACHE, Eric AUGUET, Martine KIWIOR, Bryan LEROY (arrivé à 19h20), Valérie LEBOUGRE, Daniel DUBOURDIEU- Nicole LAGACHE -Adrien LEFEBVRE -Katia LEFBEVRE Claude ROUGEGREZ (arrivé à 19h30) – Franck MAAS – Mélanie DEMAZURE – Gérald RAMPON - Isabelle LIBESSART - Ludovic DUVAL - Ginette BEUGNET

ETAIT ABSENTE EXCUSEE:

M^{me} Stéphanie HEMERY représentée par Monsieur Franck MAAS.

Il a été procédé, conformément à l'article 53 de la loi du 05 AVRIL 1884, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil : Mme Valérie LEBOUGRE ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

OBJET:

DESIGNATION DES DELEGUES APPELES A SIEGER AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION **DU COLLEGE PIERRE CUALLACCI**

DESIGNATION DES DELEGUES APPELES A SIEGER AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU COLLEGE PIERRE CUALLACCI

VU le renouvellement des Conseils municipaux du 04 Juillet 2020,

CONSIDERANT qu'il y a lieu de nommer de nouveaux représentants pour siéger au Conseil d'Administration du Collège Pierre Cuallacci,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après vote à main levée,

DECIDE à l'unanimité :

de nommer comme suit les délégués appelés à sièger au Conseil d'Administration du Collège Pierre Cuallacci :

> M. Tony RAMON ☑ M^{me} Gaëlle LAGACHE

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Extrait certifié conforme et transmis A Monsieur le Préfet du Pas-de-Calais Le

La Secrétaire de Séance.

LE MAIRE.





-000-

ARRONDISSEMENT D'ARRAS

-000-

CANTON DE ST-POL-SUR-TERNOISE

OBJET:

DESIGNATION DU DELEGUE APPELE A SIEGER AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'HOPITAL LOCAL DU TERNOIS

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 JUILLET 2020

L'An deux Mil vingt, les vingt juillet à dix-neuf heures, le Conseil municipal de la Ville de Frévent sur convocation en date du dix juillet deux mil vingt étant assemblé en session ordinaire à la Salle Casino de ses séances après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Jean-François THÉRET, maire.

ETAIENT PRESENTS .

MM. Johann DELARCHE, Christine LEGUILLETTE, Tony RAMON - Christine CHABÉ, Solweig OBIN, Jacky LEBOUGRE Christine BAISEZ, Patrick DELEU, Brigitte EVRARD, , Gaëlle LAGACHE, Eric AUGUET, Martine KIWIOR, Bryan LEROY (arrivé à 19h20), Valérie LEBOUGRE, Daniel DUBOURDIEU- Nicole LAGACHE - Adrien LEFEBVRE - Katia LEFBEVRE - Claude ROUGEGREZ (arrivé à 19h30) - Franck MAAS - Mélanie DEMAZURE - Gérald RAMPON - Isabelle LIBESSART - Ludovic DUVAL - Ginette BEUGNET

ETAIT ABSENTE EXCUSEE:

M^{me} Stéphanie HEMERY représentée par Monsieur Franck MAAS.

Il a été procédé, conformément à l'article 53 de la loi du 05 AVRIL 1884, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil : M^{me} Valérie LEBOUGRE ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

<u>DESIGNATION DU DELEGUE APPELE A SIEGER AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'HOPITAL LOCAL DU TERNOIS</u>

VU le renouvellement des Conseils municipaux du 04 Juillet 2020,

CONSIDERANT qu'il y a lieu de nommer un nouveau représentant pour siéger au Conseil d'Administration de l'hôpital local du Ternois

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après vote à main levée,

DECIDE à l'unanimité :

de désigner pour siéger au Conseil d'Administration de l'hôpital local du Ternois :

☑ M. Jean-François THÉRET

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Extrait certifié conforme et transmis A Monsieur le Préfet du Pas-de-Calais

^{Le} 23 JUIL. 2020

Envoyé en préfecture le 23/07/2020

Reçu en préfecture le 23/07/2020

Affiché le

ID: 062-216203612-20200723-2020_07_20_03-DE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 JUILLET 2020

DÉPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS

-000-

ARRONDISSEMENT D'ARRAS

-000-

CANTON
DE ST-POL-SUR-TERNOISE

sur convocation en date du dix juillet deux mil vingt étant assemblé en session ordinaire à la Salle Casino de ses séances après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Jean-François THÉRET, maire.

L'An deux Mil vingt, les vingt juillet à dix-neuf heures, le Conseil municipal de la Ville de Frévent

ETAIENT PRESENTS:

MM. Johann DELARCHE, Christine LEGUILLETTE, Tony RAMON - Christine CHABÉ, Solweig OBIN, Jacky LEBOUGRE Christine BAISEZ, Patrick DELEU, Brigitte EVRARD, , Gaëlle LAGACHE, Eric AUGUET, Martine KIWIOR, Bryan LEROY (arrivé à 19h20), Valérie LEBOUGRE, Daniel DUBOURDIEU- Nicole LAGACHE - Adrien LEFEBVRE - Katia LEFBEVRE - Claude ROUGEGREZ (arrivé à 19h30) - Franck MAAS - Mélanie DEMAZURE - Gérald RAMPON - Isabelle LIBESSART - Ludovic DUVAL - Ginette BEUGNET

ETAIT ABSENTE EXCUSEE:

M^{me} Stéphanie HEMERY représentée par Monsieur Franck MAAS.

Il a été procédé, conformément à l'article 53 de la loi du 05 AVRIL 1884, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil : M™ Valérie LEBOUGRE ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

OBJET:

DESIGNATION DU DELEGUE COMMUNAL POUR LA FEDERATION DEPARTEMENTALE D'ENERGIE DU PAS-DE-CALAIS (F.D.E.)

<u>DESIGNATION DU DELEGUE COMMUNAL POUR LA FÉDÉRATION</u> DÉPARTEMENTALE D'ÉNERGIE DU PAS-DE-CALAIS

VU l'arrêté préfectoral du 26 décembre 1995 portant création de la Fédération Départementale d'Energie du Pas-de-Calais, modifié par l'arrêté préfectoral du 28 février 1996.

VU l'arrêté préfectoral du 31 décembre 1997 modifiant les statuts de la Fédération Départementale d'Energie du Pas-de-Calais complété par l'arrêté préfectoral du 25 novembre 2004,

VU la délibération du Conseil municipal en date du 2 juillet 2013 reçue par Monsieur le Préfet du Pas-de-Calais le 8 juillet 2013 portant adhésion à la F.D.E. du Pas-de-Calais,

VU l'arrêté préfectoral du 13 mars 2017 approuvant les nouveaux statuts de la Fédération Départementale d'Energie du Pas-de-Calais

VU l'article 3 des statuts de la Fédération Départementale d'Energie du Pas-de-Calais

CONSIDERANT que la commune de Frévent doit être représentée puisqu'étant adhérente à la F.D.E. du Pas-de-Calais,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après vote à main levée,

DECIDE par 24 voix POUR, 0 voix CONTRE, 2 Abstentions (M. MAAS).

Envoyé en préfecture le 23/07/2020 Reçu en préfecture le 23/07/2020

Affiché le

ID: 062-216203612-20200723-2020_07_20_03-DE

de désigner Mme Solweig OBIN

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Extrait certifié conforme et transmis A Monsieur le Préfet du Pas-de-Calais

Le 23 JUIL. 2020

Envoyé en préfecture le 23/07/2020

Reçu en préfecture le 23/07/2020

Affiché le

ID: 062-216203612-20200723-2020 07 20 9-DE

DÉPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS

-000-

ARRONDISSEMENT D'ARRAS

-000-

CANTON DE ST-POL-SUR-TERNOISE

OBJET:

DÉSIGNATION D'UN ELU REFERENT SECURITE ROUTIERE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 JUILLET 2020

L'An deux Mil vingt, les vingt juillet à dix-neuf heures, le Conseil municipal de la Ville de Frévent sur convocation en date du dix juillet deux mil vingt étant assemblé en session ordinaire à la Salle Casino de ses séances après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Jean-François THÉRET, maire.

ETAIENT PRESENTS:

MM. Johann DELARCHE, Christine LEGUILLETTE, Tony RAMON - Christine CHABÉ, Solweig OBIN, Jacky LEBOUGRE Christine BAISEZ, Patrick DELEU, Brigitte EVRARD, , Gaëlle LAGACHE, Eric AUGUET, Martine KIWIOR, Bryan LEROY (arrivé à 19h20), Valérie LEBOUGRE, Daniel DUBOURDIEU- Nicole LAGACHE - Adrien LEFEBVRE - Katia LEFBEVRE - Claude ROUGEGREZ (arrivé à 19h30) - Franck MAAS - Mélanie DEMAZURE - Gérald RAMPON - Isabelle LIBESSART - Ludovic DUVAL - Ginette BEUGNET

ETAIT ABSENTE EXCUSEE:

M^{me} Stéphanie HEMERY représentée par Monsieur Franck MAAS.

Il a été procédé, conformément à l'article 53 de la loi du 05 AVRIL 1884, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil : M^{mo} Valérie LEBOUGRE ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

DÉSIGNATION D'UN ELU REFERENT SECURITE ROUTIERE

VU le renouvellement des Conseils municipaux du 04 Juillet 2020,

CONSIDERANT qu'il y a lieu de nommer un élu réfèrent à la sécurité routière.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après vote à main levée,

DECIDE à l'unanimité :

De désigner Monsieur Daniel DUBOURDIEU en tant qu'élu réfèrent de la sécurité routière.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Extrait certifié conforme et transmis A Monsieur le Préfet du Pas-de-Calais

Le 23 JUIL, 2020

LE MAIRE,

La Secrétaire de Séance,



-000-

ARRONDISSEMENT D'ARRAS

-000-

CANTON DE ST-POL-SUR-TERNOISE

OBJET:

ELECTION DES DELEGUES APPELES A SIEGER A LA D'APPEL COMMISSION D'OFFRE

VII I F DE F

Envoyé en préfecture le 23/07/2020

Reçu en préfecture le 23/07/2020

Affiché le

ID: 062-216203612-20200723-2020 07 20 10-DE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 JUILLET 2020

L'An deux Mil vingt, les vingt juillet à dix-neuf heures, le Conseil municipal de la Ville de Frévent sur convocation en date du dix juillet deux mil vingt étant assemblé en session ordinaire à la Salle Casino de ses séances après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Jean-François THÉRET, maire.

ETAIENT PRESENTS: MM. Johann DELARCHE, Christine LEGUILLETTE, Tony RAMON -Christine CHABÉ, Solweig OBIN, Jacky LEBOUGRE Christine BAISEZ, Patrick DELEU, Brigitte EVRARD, , Gaëlle LAGACHE, Eric AUGUET, Martine KIWIOR, Bryan LEROY (arrivé à 19h20), Valérie LEBOUGRE, Daniel DUBOURDIEU- Nicole LAGACHE -Adrien LEFEBVRE -Katia LEFBEVRE Claude ROUGEGREZ (arrivé à 19h30) – Franck MAAS – Mélanie DEMAZURE – Gérald RAMPON - Isabelle LIBESSART - Ludovic DUVAL - Ginette BEUGNET

ETAIT ABSENTE EXCUSEE:

M^{me} Stéphanie HEMERY représentée par Monsieur Franck MAAS.

Il a été procédé, conformément à l'article 53 de la loi du 05 AVRIL 1884, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil : M^{me} Valérie LEBOUGRE ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

ELECTION DES DELEGUES APPELES A SIEGER A LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRE

LE CONSEIL MUNICIPAL,

VU la circulaire préfectorale en date du 13 mars 2001 et notamment le paragraphe 5.2.,

VU l'article 22 du Code des Marchés Publics,

VU le renouvellement des Conseils municipaux du 04 Juillet 2020,

CONSIDERANT qu'il y a lieu d'élire de nouveaux représentants pour siéger à la Commission d'appel d'offre,

Après vote à main levée,

DECIDE à l'unanimité :

Envoyé en préfecture le 23/07/2020

Reçu en préfecture le 23/07/2020

Affiché le

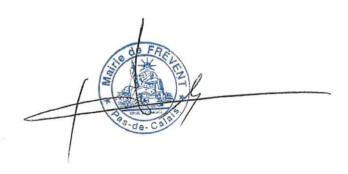
DE : 062-216203612-20200723-2020_07_20_10-DE

 d'élire membres de la Commission d'appel d'offre les nommées :

PRESIDENT	REPRESENTANT
M. Jean-François THERET - maire	Mme Christine CHABE - maire-
	adjointe
MEMBRES TITULAIRES	MEMBRES SUPPLEANTS
M. Johann DELARCHE	M. Jacky LEBOUGRE
M ^{me} Christine LEGUILLETTE	M ^{me} Nicole LAGACHE
M. Tony RAMON	M ^{me} Katia LEFEBVRE
Mme Solweig OBIN	M ^{me} Martine KIWIOR
M. Franck MAAS	M ^{me} Mélanie DEMAZURE

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Extrait certifié conforme et transmis A Monsieur le Préfet du Pas-de-Calais Le 23 JUIL 2020 LE MAIRE,





-000-

ARRONDISSEMENT D'ARRAS

-000-

CANTON DE ST-POL-SUR-TERNOISE

OBJET:

ELECTION DES DELEGUES APPELES A SIEGER A LA COMMISSION DE DELEGATION DE SERVICES PUBLICS

VILLE DE F

Envoyé en préfecture le 23/07/2020

Reçu en préfecture le 23/07/2020

Affiché le ID : 062-216203612-20200723-2020 07 20 8-DE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 JUILLET 2020

L'An deux Mil vingt, les vingt juillet à dix-neuf heures, le Conseil municipal de la Ville de Frévent sur convocation en date du dix juillet deux mil vingt étant assemblé en session ordinaire à la Salle Casino de ses séances après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Jean-François THÉRET, maire.

ETAIENT PRESENTS:

MM. Johann DELARCHE, Christine LEGUILLETTE, Tony RAMON - Christine CHABÉ, Solweig OBIN, Jacky LEBOUGRE Christine BAISEZ, Patrick DELEU, Brigitte EVRARD, , Gaëlle LAGACHE, Eric AUGUET, Martine KIWIOR, Bryan LEROY (arrivé à 19h20), Valérie LEBOUGRE, Daniel DUBOURDIEU- Nicole LAGACHE - Adrien LEFEBVRE - Katia LEFBEVRE - Claude ROUGEGREZ (arrivé à 19h30) - Franck MAAS - Mélanie DEMAZURE - Gérald RAMPON - Isabelle LIBESSART - Ludovic DUVAL - Ginette BEUGNET

ETAIT ABSENTE EXCUSEE:

M^{me} Stéphanie HEMERY représentée par Monsieur Franck MAAS.

Il a été procédé, conformément à l'article 53 de la loi du 05 AVRIL 1884, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil : M^{me} Valérie LEBOUGRE ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

<u>ELECTION DES DELEGUES APPELES A SIEGER A LA COMMISSION DE DELEGATION</u> DE SERVICES PUBLICS

LE CONSEIL MUNICIPAL.

VU la loi n° 93-122 du 29 janvier 1993, relative à la prévention de la corruption et à la transparence de la vie économique et des procédures publiques,

VU les articles 1411-1 à 1411-18 du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le renouvellement des Conseils municipaux du 04 Juillet 2014,

CONSIDERANT qu'il y a lieu d'élire de nouveaux représentants pour siéger à la Commission de délégation de services publics,

Après vote à main levée,

DECIDE à l'unanimité :

Envoyé en préfecture le 23/07/2020 Reçu en préfecture le 23/07/2020

Affiché le

ID: 062-216203612-20200723-2020_07_20_8-DE

de désigner comme suit les membres de la Commission de services publics :

PRESIDENT	REPRESENTANT
M. Jean-François THERET - maire	Mme Christine CHABE - maire-
	adjointe
MEMBRES TITULAIRES	MEMBRES SUPPLEANTS
M. Johann DELARCHE	M. Jacky LEBOUGRE
M ^{me} Christine LEGUILLETTE	M ^{me} Nicole LAGACHE
M. Tony RAMON	M ^{me} Katia LEFEBVRE
Mme Solweig OBIN	M ^{me} Martine KIWIOR
M. Ludovic DUVAL	M ^{me} Stéphanie HEMERY

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Extrait certifié conforme et transmis A Monsieur le Préfet du Pas-de-Calais Le 23 JUIL. 2020



VILLE DE F

Envoyé en préfecture le 23/07/2020

Reçu en préfecture le 23/07/2020 Affiché le

ID: 062-216203612-20200723-2020 07 20 1-DE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 JUILLET 2020

DÉPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS

-000-

ARRONDISSEMENT D'ARRAS

-000-

CANTON
DE ST-POL-SUR-TERNOISE

L'An deux Mil vingt, les vingt juillet à dix-neuf heures, le Conseil municipal de la Ville de Frévent sur convocation en date du dix juillet deux mil vingt étant assemblé en session ordinaire à la Salle Casino de ses séances après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Jean-François THÉRET, maire.

ETAIENT PRESENTS:

MM. Johann DELARCHE, Christine LEGUILLETTE, Tony RAMON - Christine CHABÉ, Solweig OBIN, Jacky LEBOUGRE Christine BAISEZ, Patrick DELEU, Brigitte EVRARD, , Gaëlle LAGACHE, Eric AUGUET, Martine KIWIOR, Bryan LEROY (arrivé à 19h20), Valérie LEBOUGRE, Daniel DUBOURDIEU- Nicole LAGACHE - Adrien LEFEBVRE - Katia LEFBEVRE - Claude ROUGEGREZ (arrivé à 19h30) - Franck MAAS - Mélanie DEMAZURE - Gérald RAMPON - Isabelle LIBESSART - Ludovic DUVAL - Ginette BEUGNET

ETAIT ABSENTE EXCUSEE:

M^{me} Stéphanie HEMERY représentée par Monsieur Franck MAAS.

Il a été procédé, conformément à l'article 53 de la loi du 05 AVRIL 1884, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil : M^{me} Valérie LEBOUGRE ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

OBJET:

ELECTION DES MEMBRES DE LA COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS

<u>ELECTION DES MEMBRES DE LA COMMISSION COMMUNALE DES</u> IMPOTS DIRECTS

VU le renouvellement des Conseils Municipaux du 04 Juillet 2020

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après vote à main levée,

DECIDE à l'unanimité :

 de désigner comme suit les délégués à proposer à la Direction des Services Fiscaux pour siéger à la Commission communale des impôts directs, sachant que 8 délégués titulaires et 8 délégués suppléants seront finalement retenus

ID: 062-216203612-20200723-2020_07_20_1-DE

Délégués titulaires	Délégués suppléants
LEGUILLETTE Christine	AUGUET Eric
RAMON Tony	ROUGEGREZ Claude
CHABE Christine	MAAS Franck
OBIN Solweig	LEGUILLETTE Matthieu
MERCIER Jean	LAGACHE Nicole
BAISEZ Christine	KIWIOR Martine
DEQUIDT Christian	LIBESSART Isabelle
MONOT Daniel	PRUDHOMME Benoît
GAUDET Bruno	GERARD Michel
VASSEUR Eugène	DEKNUYDT Pascal
LEGRAND Christian	DELARCHE Johann
RAMPON Gérald	MAILLARD Julien
BEUGNET Ginette	LEBOUGRE Jacky
CHABÉ René	DZUIBA Jean-Claude
BODART Christophe	DUVAL Ludovic
COULON Marcel	LEROY Bryan

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Extrait certifié conforme et transmis A Monsieur le Préfet du Pas-de-Calais Le **23 JUL, 2020**



VILLE DE F

Envoyé en préfecture le 23/07/2020

Reçu en préfecture le 23/07/2020

Affiché le

ID: 062-216203612-20200723-2020_07_20_2-DE

DÉPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS

-000-

ARRONDISSEMENT D'ARRAS

-000-

CANTON
DE ST-POL-SUR-TERNOISE

OBJET:

« CORRESPONDANT DEFENSE »

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 JUILLET 2020

L'An deux Mil vingt, les vingt juillet à dix-neuf heures, le Conseil municipal de la Ville de Frévent sur convocation en date du dix juillet deux mil vingt étant assemblé en session ordinaire à la Salle Casino de ses séances après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Jean-François THÉRET, maire.

ETAIENT PRESENTS:

MM. Johann DELARCHE, Christine LEGUILLETTE, Tony RAMON - Christine CHABÉ, Solweig OBIN, Jacky LEBOUGRE Christine BAISEZ, Patrick DELEU, Brigitte EVRARD, , Gaëlle LAGACHE, Eric AUGUET, Martine KIWIOR, Bryan LEROY (arrivé à 19h20), Valérie LEBOUGRE, Daniel DUBOURDIEU- Nicole LAGACHE - Adrien LEFEBVRE - Katia LEFBEVRE - Claude ROUGEGREZ (arrivé à 19h30) - Franck MAAS - Mélanie DEMAZURE - Gérald RAMPON - Isabelle LIBESSART - Ludovic DUVAL - Ginette BEUGNET

ETAIT ABSENTE EXCUSEE :

M^{me} Stéphanie HEMERY représentée par Monsieur Franck MAAS.

Il a été procédé, conformément à l'article 53 de la loi du 05 AVRIL 1884, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil : M^{me} Valérie LEBOUGRE ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

ELECTION DU « CORRESPONDANT DEFENSE »

VU le renouvellement des Conseils municipaux du 04 Juillet 2020,

CONSIDERANT qu'il est nécessaire de désigner un membre du Conseil municipal pour qu'il soit l'interlocuteur privilégié des administrés et des autorités civiles et militaires du département et de la région sur les questions de défense,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après vote à main levée,

DECIDE par 24 voix POUR, 0 voix CONTRE, 2 Abstentions (M. MAAS).

- de désigner M. Jacky LEBOUGRE « Correspondant défense »

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Extrait certifié conforme et transmis A Monsieur le Préfet du Pas-de-Calais

Le 2 3 JUIL, 2020

LE MAIRE.



VILLE DE F

Envoyé en préfecture le 24/07/2020

Reçu en préfecture le 24/07/2020

Affiché le

ID: 062-216203612-20200724-2020_07_20_13-DE

DU 20 JUILLET 2020

DÉPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS

-000-

ARRONDISSEMENT D'ARRAS

-oOo-

CANTON
DE ST-POL-SUR-TERNOISE

OBJET:

ACCORD DE PRINCIPE SUR GARANTIE D'EMPRUNT GENDARMERIE L'An deux Mil vingt, les vingt juillet à dix-neuf heures, le Conseil municipal de la Ville de Frévent sur convocation en date du dix juillet deux mil vingt étant assemblé en session ordinaire à la Salle Casino de ses séances après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Jean-François THÉRET, maire.

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

ETAIENT PRESENTS:

MM. Johann DELARCHE, Christine LEGUILLETTE, Tony RAMON -Christine CHABÉ, Solweig OBIN, Jacky LEBOUGRE Christine BAISEZ, Patrick DELEU, Brigitte EVRARD, , Gaëlle LAGACHE, Eric AUGUET, Martine KIWIOR, Bryan LEROY (arrivé à 19h20), Valérie LEBOUGRE, Daniel DUBOURDIEU- Nicole LAGACHE -Adrien LEFEBVRE -Katia LEFBEVRE - Claude ROUGEGREZ (arrivé à 19h30) - Franck MAAS - Mélanie DEMAZURE - Gérald RAMPON - Isabelle LIBESSART - Ludovic DUVAL - Ginette BEUGNET

ETAIT ABSENTE EXCUSEE:

M^{me} Stéphanie HEMERY représentée par Monsieur Franck MAAS.

Il a été procédé, conformément à l'article 53 de la loi du 05 AVRIL 1884, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil : M^{me} Valérie LEBOUGRE ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

ACCORD DE PRINCIPE SUR GARANTIE D'EMPRUNT GENDARMERIE

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil qu'une demande d'accord de principe sur l'obtention de la garantie d'emprunt par la Commune de Frévent est sollicitée par la Direction de l'Immobilier de l'Etat du Ministère de l'Action et des Comptes Publics pour la validation de la faisabilité du projet de construction d'une Brigade de Gendarmerie sur la Commune de Frévent, rue Georges Clémenceau.

Le montant des emprunts s'élève à :

- Emprunt CDC sur une durée de 40 ans de 2 555 822 € ;
- Emprunt CDC Foncier sur une durée de 50 ans de 830 180 € ;
- Emprunt Caisse d'Epargne ou Crédit Coopératif sur une durée de 25 ans de 811 162 €.

Cet accord de garantie est donc sollicité pour un montant global de 4 197 164 €.

Il est précisé que le dossier de demande de garantie sera présenté après établissement des contrats de prêts par les organismes bancaires concernés.

Envoyé en préfecture le 24/07/2020

Reçu en préfecture le 24/07/2020

Affiché le

ID: 062-216203612-20200724-2020_07_20_13-DE

Le CONSEIL MUNICIPAL

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire

DECIDE à l'unanimité de donner un accord de principe sur l'obtention de la garantie d'emprunt d'un montant de 4 197 164€ pour le projet de la construction d'une brigade de gendarmerie à FREVENT.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Extrait certifié conforme et transmis A Monsieur le Préfet du Pas-de-Calais Le 2 4 JUIL, 2020